

Francisation - Apprendre le français !

Le français est la langue officielle et commune du Québec. C'est la langue des institutions publiques, du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Le français est aussi un symbole commun d'appartenance et de participation à la société québécoise.

Pour apprendre ou mieux maîtriser le français, visitez [Apprendre le français](#) sur Québec.ca.

Ce portail est l'unique point d'accès aux services d'apprentissage du français pour :

- les personnes âgées de 16 ans et plus au 1^{er} juillet précédant la demande d'admission et domiciliées au Québec :
 - immigrantes;
 - canadiennes de naissance;
- les travailleuses et travailleurs au sein des entreprises qui souhaitent recevoir ces services;
- les personnes qui envisagent de s'établir au Québec.

Les cours de français du gouvernement du Québec sont gratuits.

De l'aide financière incitative est aussi offerte aux personnes admissibles, à certaines conditions.

Ces cours de français sont offerts :

- à temps complet ou à temps partiel;
- en classe ou à distance;
- dans toutes les régions du Québec.

Il existe également des formules de cours :

- entièrement en ligne ou à distance en différé;
- spécialisés par domaine d'emploi;
- en milieu de travail.

Les centres intégrés du Nouvel-Envol sont de fiers partenaires du gouvernement du Québec pour offrir des services d'apprentissage du français:

- à temps partiel / temps complet ;
- aux niveaux débutant, intermédiaire ou avancé ;
- de jour, du lundi au samedi
- de soir, en semaine

Pour vous inscrire, visitez [Apprendre le français](#).